



Lycée Professionnel Marius Bouvier
LYCEE DES METIERS DE LA PREVENTION ET DE LA PROTECTION

**INFORMATIONS CONCERNANT LE DOSSIER DE
CANDIDATURE**

**MENTION COMPLEMENTAIRE
SURETE DES ESPACES OUVERTS AU PUBLIC**

PROVISEUR
LC
19/20

Affaire suivie par
Levinne FAURE
DDFPT
Téléphone
04.75.07.86.50
Télécopie
04.75.07.86.51

Mél :
ce.0070031W
@ac-grenoble.fr

Adresse postale :
69 route de Lamastre
BP 93 – 07301
TOURNON-SUR-
RHONE CEDEX

1- La candidature

- Retrait des dossiers sur notre site Internet ou sur demande à l'adresse :
levinne.faure@ac-grenoble.fr
- Retour des dossiers complets au lycée Marius Bouvier **avant le 22 mai 2020.**
- Entretien éventuel **la semaine du 22 juin 2020.**
- Résultats des demandes et inscription **fin juin/début juillet 2020.**

2- Statut d'un élève en Mention Complémentaire

Les mentions complémentaires proposées par le lycée permettent d'obtenir un diplôme de niveau V. En conséquence, les élèves inscrits dans ces formations relèvent du **statut de lycéens** et ne bénéficient pas du statut d'étudiants.

3- Logement.

Possibilité de bénéficier d'une chambre à l'internat du lycée.

Le Proviseur

Laurent CALATRABA

